

Septembre 2016

# Du caoutchouc aux minerais, l'exploitation dévastatrice des ressources à travers les siècles

Le Pérou et la RD.Congo, deux pays qui semblent en apparence éloignés à de nombreux points de vue (géographie, régimes politiques, gouvernance, langue, culture, etc.). Pourtant, en y regardant de plus près, l'on se rend compte que le destin de ces pays est marqué par une exploitation comparable des ressources naturelles qui, depuis des siècles, pèse sur les populations indigènes de façon insoutenable.

## La fièvre du caoutchouc

Avec le développement de l'automobile au 19<sup>ème</sup> siècle, la demande en caoutchouc croît rapidement. L'hévéa<sup>1</sup> devient par conséquent une denrée commerciale très prisée par les colons occidentaux. Il se trouve en effet que les forêts du Congo et d'Amazonie abondent en caoutchouc à l'état naturel. En 1885, le Congo est gracieusement offert par les États européens à Léopold II, roi des Belges. La colonisation du pays par ses explorateurs, principalement Stanley, se développe activement partant du motif officiel d'ouvrir ce territoire au commerce, d'abolir l'esclavage, de civiliser et christianiser ces païens. Léopold II y établit une « force d'ordre » de deux mille soldats de l'armée régulière belge, soutenue par une milice de deux mille indigènes. Dans l'armée se trouvent des gens de la pire espèce, bandits et truands issus de toute l'Europe<sup>2</sup>.

Sur base de contrats signés par les indigènes illettrés, toute la population de ces régions se trouve engagée de force dans l'exploitation de la précieuse matière. Les hommes doivent atteindre des quotas hebdomadaires souvent irréalistes et les femmes et les enfants se chargent d'entretenir les exploitants. Pour augmenter la production, les soldats s'octroient tous les droits. Sévices physiques envers les hommes et les femmes - avec la tristement célèbre chicotte - meurtres, privations, enlèvements, commerce d'humains, les tortures les plus raffinées sont inventées. « En quelques années, le Congo devient le premier producteur mondial de caoutchouc que le monde civilisé réclamait pour faire rouler ses véhicules, ses automobiles, ses chemins de fer et toutes

sortes de systèmes de transport, d'ornement, de décoration et d'irrigation »<sup>3</sup>.

L'or blanc d'Amazonie supplantera ensuite celui du Congo au début du XX<sup>e</sup> siècle et sera lui-même ensuite concurrencé par les exploitations de Malaisie. Mario Vargas Llosa décrit cet épisode d'une rare violence à travers l'histoire de Roger Casement<sup>4</sup> dans *Le rêve du Celte*. L'auteur y expose le parcours de ce diplomate irlandais qui va dénoncer l'esclavage et les traitements déshumanisants infligés aux populations locales dans les exploitations d'hévéa. Il découvre d'abord la situation au Congo belge puis constate, lors de ses missions au Pérou, la proximité existant entre les abominations commises dans ces deux régions. « Malgré la distance qui les séparait, Roger Casement pensa une fois de plus que le Congo et l'Amazonie étaient unis par un cordon ombilical. Les horreurs se répétaient, avec des variantes minimales, sous l'inspiration du lucre, péché originel qui accompagnait l'être humain depuis sa naissance, inspirateur secret de ses méchancetés infinies ». Il publie en 1904 un rapport dans lequel il dénonce publiquement les crimes commis au Congo belge puis un autre suite à sa mission en Amazonie péruvienne. En juin 1912, un journal de Londres titre « 30 000 vies : 4000 tonnes »<sup>5</sup>. On parle même de génocide. Sur 50 000 indigènes, environ 8000 auraient survécu aux conditions de travail insoutenables. On estime à sept vies humaines le coût de chaque tonne de caoutchouc produite<sup>6</sup>. Comme nous le montre l'Histoire, RD.Congo et Pérou sont

<sup>3</sup> VARGAS LLOSA M., *Le rêve du Celte*, p. 61.

<sup>4</sup> Roger Casement (1864-1916) est un diplomate britannique de profession et un poète, nationaliste et révolutionnaire irlandais.

<sup>5</sup> Cité dans «Ces forêts qu'on assassine» d'Emmanuelle Grundmann, consultable sur Internet.

<sup>6</sup> Ibid

<sup>1</sup> L'hévéa est un arbre dont on extrait un latex qui peut ensuite être transformé en caoutchouc.

<sup>2</sup> VARGAS LLOSA M., *Le rêve du Celte*

deux pays où les populations se sont retrouvées, depuis longtemps, victimes des richesses situées sur leurs terres.

## Qu'en est-il aujourd'hui ?

La situation a évolué, évidemment. De telles exactions ne sont plus moralement acceptables, officiellement du moins. L'on a reconnu une âme aux indigènes d'Amazonie et d'Afrique. Et l'on perçoit leur culture comme une richesse patrimoniale à préserver. La colonisation est terminée et la supériorité des blancs sur les indigènes n'est plus ouvertement admise.

Mais l'exploitation des ressources naturelles des pays du Sud n'aurait-elle pas simplement pris un autre visage ? Avec des situations ironiquement semblables aux 4 coins du globe ? Où les communautés locales continuent de souffrir et parfois mourir de cette exploitation infernale de ressources ?

En effet, on observe aujourd'hui que l'Afrique et l'Amazonie continuent d'être dépossédées de leurs ressources. Les ex-puissances coloniales ont été attentives à maintenir des relations commerciales avantageuses avec les ex-colonies. Les territoires indigènes continuent d'être menacés. En témoignent entre autres la déforestation continue de l'Amazonie ou les fréquents [déversements de pétrole](#) dus à des oléoducs vétustes. Et le regard porté sur ces communautés indigènes continue d'être teinté de mépris et de discrimination.

« Hier le caoutchouc, aujourd'hui le soja, l'huile de palme »<sup>7</sup> et les minerais sur lesquels notre travail se fonde chez Justice et Paix. Outre le caoutchouc, le Pérou et la RD.Congo sont deux pays extrêmement riches en ressources. Minerais, forêts, pétrole, attirent la convoitise de nombreux investisseurs étrangers. Malheureusement, le constat est le même dans les deux pays : une large frange

<sup>7</sup> GRUNDMANNE E., « Ces forêts qu'on assassine », 2007.

de la population est laissée pour compte. Au Pérou, en zone rurale, un habitant sur deux se situe en situation de pauvreté. Tandis qu'au classement de l'IDH<sup>8</sup>, la RD.Congo se situait en 2015 à la 176<sup>ème</sup> place sur 188 pays. Les deux pays semblent bel et bien victimes de la « malédiction des ressources<sup>9</sup> ».

## Comment l'expliquer ?

La plupart des pays riches en ressources naturelles, tels le Pérou et la RD.Congo, présentent des économies au profil peu diversifié. La demande de l'extérieur pour les ressources naturelles étant importante, ces pays ont tendance à concentrer leurs efforts dans la production d'un faible nombre de ressources différentes. Au Pérou, environ 60% des exportations sont des ressources minières. En RD.Congo, le commerce du pétrole fournit 90% des recettes de l'État et représente le même taux de ses exportations. Le commerce de ces ressources est une importante source de devises étrangères pour les deux pays et entraîne le phénomène appelé « maladie hollandaise ». La hausse massive des recettes d'exportation entraîne une appréciation de la monnaie qui va rendre les autres secteurs moins compétitifs au niveau international. Cela tend à renforcer un mouvement de concentration économique autour du secteur extractif.

On constate que les pays dont les revenus reposent sur l'exploitation de ressources naturelles présentent aussi un risque accru de tensions sociales violentes. Au Pérou, en effet, plus de 200 conflits sociaux agitent le pays. Ces conflits conduisent parfois à des affrontements violents avec la police qui engendrent des blessés et des morts. On dénombre 263 morts entre 2006 et 2015 dans des conflits sociaux au Pérou. En RD.Congo, le pays a été traversé par deux

<sup>8</sup> Indicateur de Développement Humain : outre le revenu national brut, l'IDH mesure le développement et le bien-être de la population avec des indicateurs tels que l'espérance de vie à la naissance ou le taux de scolarisation des jeunes.

<sup>9</sup> La malédiction des ressources naturelles est une théorie qui postule que les pays abondants en ressources sont maintenus dans la pauvreté.

guerres durant les années 90 qui ont entraîné des millions de morts. Aujourd'hui, les violences persistent à l'Est du pays. Des groupes armés divers se financent entre autres grâce au commerce des ressources naturelles et continuent à persécuter les populations locales.

On observe que des économies basées sur l'exploitation des ressources naturelles tendent à centraliser les décisions politiques aux mains d'un petit nombre. Au Pérou, le processus de décentralisation stagne. Des lois et décrets approuvés ces dernières années vont à l'encontre du processus initié dès 1989. Par exemple, toutes les décisions en matière d'exploitation minière à grande échelle sont prises par le pouvoir central. Les compétences accordées aux régions et provinces sont réduites, empêchant parfois la gestion des problématiques qui les concernent directement. En juin 2015, la RD.Congo est passée de 11 à 26 provinces, permettant aux citoyens de ce gigantesque pays de se rapprocher de leurs centres de pouvoir. Mais ce processus de centralisation est encore loin d'être effectif. Aucun budget n'a été dégagé pour la création de nouvelles infrastructures et l'État redistribue de façon très incomplète les sommes d'argent qu'il doit rétrocéder aux provinces pour leur fonctionnement.

Par ailleurs, le déficit de gouvernance est important en RD.Congo. Victime de la baisse des prix des minerais sur les marchés internationaux, la RD.Congo a suspendu la révision de son code minier<sup>10</sup>, censé retirer certains avantages fiscaux aux entreprises étrangères. Plusieurs faits survenus ces dernières années prouvent que les entreprises peuvent agir à leur guise sans être perturbées par les pouvoirs publics<sup>11</sup>. Victime de cette

même crise, le Pérou a adopté des mesures de promotion de l'investissement au détriment des standards environnementaux en vigueur dans le pays. Dans les deux pays, l'on perçoit aisément le poids et l'influence des entreprises extractives sur les décideurs politiques.

## Une problématique internationale

Au Pérou et en RD.Congo, comme dans de nombreux autres pays du monde, l'exploitation de ces ressources naturelles ne contribue pas au développement des populations locales. Au Pérou, ce ne sont pas les populations paysannes bordant les exploitations minières qui bénéficient de leurs revenus. En RD.Congo, les creuseurs artisanaux travaillent dans des conditions indécentes pour des sommes dérisoires. Les populations locales subissent les exactions de groupes armés dont les revenus issus du commerce des minerais permettent le maintien. Et ces « minerais des conflits » trouvent des acheteurs et sortent du pays sans lui rapporter. La traçabilité de ces derniers est pratiquement inexistante.

Connaître l'origine des minerais que nos entreprises européennes importent est un droit du consommateur. S'assurer que nos entreprises s'approvisionnent de manière responsable dans les zones en conflit en fait partie. L'adoption de pratiques responsables par les entreprises est un élément-clé du développement des pays producteurs où elles opèrent. Et il est du ressort du politique de les contraindre à assumer ce rôle. L'Union européenne a fait un pas dans ce sens en votant en juin 2016 l'accord obligeant les entreprises européennes importatrices de minerais bruts à faire preuve de diligence raisonnable. Jugeant cet accord insuffisant car appliqué à un nombre trop limité d'acteurs, Justice et Paix espère qu'il incitera d'autres acteurs à faire de même. Sans la société civile européenne soutenue par ses partenaires étrangers, cet accord n'aurait pas vu le jour.

À y regarder de plus près, les luttes sociales ne sont pas si éloignées entre le Pérou, la

<sup>10</sup> Le Code minier balise l'espace dans lequel les entreprises minières opèrent, définit les droits et devoirs du gouvernement et des opérateurs du secteur. Il a aussi pour fonction de garantir un cadre juridique stable aux investisseurs et fixe les montants que les entreprises doivent régler à l'État pour extraire les minerais du sous-sol national.

<sup>11</sup> CUSTERS R., *La réforme minière au Congo menacée d'enlisement*,  
<http://www.gresea.be/spip.php?article1503>

RD.Congo et l'Europe. À l'or, l'argent ou le coltan correspond la menace du gaz de schiste chez nous. En ce sens, dialoguer et s'enrichir des expériences respectives est fondamental pour continuer à préserver les droits humains et l'environnement à travers le monde.

Auteur :  
Géraldine Duquenne